



MOTION

à l'attention de Monsieur Thierry BOURGERON
DRH du Groupe Casino
(Fax : 04.77.45.39.40)

par le Syndicat CGT
de l'établissement de ST-DOULCHARD

SALAIRE 2004

*Dans le Groupe Casino
Ce n'est ni la lune, ni le bateau
Mais c'est 150 euros
De plus par mois qu'il nous faut*

Travail à « Gogo » ... Salaire 2004, C'est Zéro et nous en avons plein le dos !

Nous, syndicat CGT du Groupe Casino, vous demandons la poursuite des négociations salariales et la prise en compte des revendications des salariés que nous portons par nos propositions.

Les salariés ne veulent pas être les sacrifiés de votre politique de « rentabilité » à outrance au détriment de leur condition de vie et de travail.

Ils ont des exigences légitimes car ce sont ceux qui créent les richesses de l'entreprise et permettent le développement de celle-ci.

Depuis bientôt 2 mois, les salariés avec la CGT se mobilisent pour vous faire entendre leur mécontentement et n'acceptent plus les méprisantes propositions d'augmentations de salaires ainsi que la flexibilité que vous imposez (pour exemple à travers « temposoft » qui dégrade les conditions de vie et de travail des salariés).

La CGT vous demande la tenue d'une réunion pour poursuivre les négociations salariales dans chaque filiale du Groupe Casino.

Si vous ne tenez pas compte du mécontentement des salariés, vous prendriez le risque de le faire grandir et seriez seul responsable de la détérioration du climat social et des conséquences qui pourraient se traduire par des actions plus soutenues tout au long de l'année.

Vous perdriez le reste de confiance des salariés ce qui pénaliserait notre entreprise et son développement.

Pour le Syndicat CGT de St-Doulchard

Le 26 mars 2004